



AVIS AUX MEMBRES

N° 2009 – 046

Le 29 avril 2009

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Precision Drilling Trust (PD.UN) Droits de souscription

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Precision Drilling Trust (le « Trust ») a annoncé le 27 avril 2009 qu'elle offrirait des droits de souscription aux détenteurs des unités inscrits en date du 5 mai 2009. Chaque détenteur d'unités du Trust recevra un droit de souscription transférable pour chaque unité détenue. Chaque bloc de sept (7) droits de souscription détenus, permettra à son détenteur d'acheter 1 unité du Trust au prix de 3,00 \$CA. Les droits de souscription expireront le 3 juin 2009 à 16 h00 (heure locale de Calgary).

La finalisation de l'offre de droits de souscription est assujettie à l'approbation de la Bourse de Toronto, du New York Stock Exchange et des autres autorités réglementaires.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations.

Alain Miquelon
Premier vice-président et chef de la compensation par intérim